

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 6 septembre 2005 à 20:00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents Messieurs les Conseillers Steve Plante, Richard Bélanger et Jacques Bolduc, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Pierre Tardif, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire demande un moment de réflexion et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

129-2005

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

130-2005

**ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 1 août 2005 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

131-2005

**DEMANDE DE COMMANDITE – SOUPER DES GENS D'AFFAIRES**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor participera pour un montant de 100,00 \$ pour le souper annuel des gens d'affaires, organisé par le CLD Robert-Cliche.

ADOPTÉ

132-2005

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CERCLE DES FERMIÈRES DE SAINT-VICTOR**

ATTENDU la demande d'aide financière du Cercle des Fermières de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité participera pour un montant de 200,00 \$ en guise de participation financière pour le Cercle des Fermières de Saint-Victor.

ADOPTÉ

133-2005

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – JÉRÔME BÉLANGER**

ATTENDU la demande de dérogation mineure, de Monsieur Jérôme Bélanger, pour permettre que la maison soit localisée à 0.10 mètre, au lieu de 2 mètres, sur la marge latérale du côté est de sa résidence.

ATTENDU que le Comité consultatif d'urbanisme a tenu une réunion le 20 août 2005 et recommande au Conseil Municipal d'accorder cette demande.

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accorder une dérogation mineure à Monsieur Jérôme Bélanger soit, une dérogation qui vise à permettre que la maison soit localisée à 0.10 mètre au lieu de 2 mètres sur la marge latérale du côté est de sa résidence.

ADOPTÉ

134-2005

**DEMANDE DE SOUMISSION – SEL À DÉGLAÇAGE**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander des soumissions pour la fourniture de sel à déglacage, pour la Municipalité de Saint-Victor, pour la saison hivernale 2005-2006.

Les fournisseurs suivants sont invités à présenter une soumission :

- Sifto Canada
- Mines Seleine
- Sel Warwick

Les soumissions seront reçues sous enveloppes scellées et identifiées **SEL À DÉGLAÇAGE** au bureau de la Municipalité de Saint-Victor, 287 Rue Marchand Saint-Victor G0M 2B0, jusqu'à 16 heures, le 3 octobre 2005, pour être ouvertes le même jour à la séance du Conseil Municipal. Le Conseil Municipal ne s'engage pas d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ADOPTÉ

135-2005

**DROITS ACQUIS – CHALET CAROL DOYON**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que Monsieur Carol Doyon a conservé ses droits acquis étant donné qu'il a toujours eu une remise comme chalet sur le bord du Lac aux Cygnes et que la Municipalité de Saint-Victor reconnaît ses droits pour avoir un permis de construction.

ADOPTÉ

136-2005

**AUTORISATION POUR LA COMPAGNIE NOËL ROCHETTE ET FILS – TRAVAUX AU POSTE DE POMPAGE**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accorder la soumission à la compagnie Noël Rochette et Fils Inc. pour l'électricité du poste de pompage pour le montant de 25 315,00 \$, taxes incluses.

ADOPTÉ

137-2005

**DEMANDE C.P.T.A.Q. – DEFLEX COMPOSITE**

ATTENDU le projet de Déflex Composite Inc. pour lotir et utiliser à une fin autre que l'agriculture.

ATTENDU que le projet de Déflex Composite Inc. est d'agrandir son usine actuelle.

ATTENDU que le Maire et les Conseillers ont pris connaissance de ce dossier.

ATTENDU que la présente demande est conforme à tous points avec les règlements de la Municipalité de Saint-Victor.

ATTENDU que ce projet ne peut être situé ailleurs sur le territoire de la Municipalité.

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil appuie la demande de Déflex Composite Inc. et achemine le dossier à la Commission de Protection du Territoire et Activités agricoles du Québec.

ADOPTÉ

138-2005

**AUTORISATION POUR SIGNATURE DE CONTRAT AVEC LE  
MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le Directeur général/Secrétaire-trésorier à signer le contrat de déneigement avec le Ministère des Transports, soit le numéro 3471-05-4922.

ADOPTÉ

139-2005

**PROJET DE SUBDIVISION – PATRICK BIZIER**

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 209 pour créer le lot 209-52 du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Jean Bission, le 22 août 2005 sous le numéro 5717 de ses minutes. Le Directeur général/Secrétaire-trésorier est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTÉ

140-2005

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE FERMETURE DE  
CHEMIN**

Le conseiller, Monsieur Jacques Bolduc, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins de décréter une fermeture de chemin entre le rang 5 et 6 nord.

ADOPTÉ

141-2005

**LES COMPTES**

Proposé par Monsieur Steve Plante,

Secondé par Monsieur Richard Bélanger,  
 Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil,  
 que les comptes suivants soient approuvés et adoptés pour  
 paiement :

786	Tellus Mobilité	65,85 \$
787	Hydro-Québec	4 071,43 \$
835	Excavation C.A. Giroux	1 656,36 \$
836	Tellus	28,55 \$
837	Gaz métro	31,12 \$
838	Telvic Mobilité	57,51 \$
839	Hydro-Québec	1 290,51 \$
840	Dynamitage Forage Nadeau	488,86 \$
841	Radio-Onde	177,14 \$
842	Fonds de l'information	18,00 \$
843	Garage Gilles Roy	2 415,76 \$
847	Réal Huot	3 982,05 \$
848	Magasin Coop	832,63 \$
849	Hydro-Québec	906,72 \$
850	Dépanneur Doyon	109,26 \$
851	Suspension Michel Gilbert	1 655,56 \$
852	Téléphone St-Victor	722,37 \$
853	Hydro-Québec	284,58 \$
854	Hydro-Québec	535,15 \$
855	Centre du Camion Amiante	15 553,81 \$
858	Hydro-Québec	3 124,70 \$
860	Citicorp finance vendeur	80,17 \$
861	Hydro-Québec	4 415,30 \$
870	Pitney Bowes	294,11 \$
871	Pitney Bowes	260,78 \$
873	Tellus Mobilité	164,15 \$
874	Tellus Mobilité	151,93 \$
875	Cogeco Cable	27,61 \$
892	Dépanneur Doyon	11,90 \$
925	Colis-Express	9,91 \$
923	Soudure Mobile 2000	125,48 \$
931	Garage Clermont Fortin	690,15 \$
895	Exc. André Gosselin	9 913,33 \$
914	Transport Adrien Roy et Filles	2 373,09 \$
910	Wajax	437,68 \$
928	Gaz Métro	17,04 \$
932	Signalisation Québec Beauce	635,99 \$
933	Hebdo Régional de Beauce	437,10 \$
900	Praxair	87,77 \$
904	Garage Veilleux et Fils	60,34 \$
894	Téléphone St-Victor	698,01 \$
934	Avensys	6 434,38 \$
899	Gaétan Jacques Électrique	4 972,39 \$
896	Alliance Coop	6 882,42 \$
906	Hercule Fortin Inc.	3 120,05 \$
935	Denis Dion	1 740,54 \$
919	Féd. Québ. Des Municipalités	293,58 \$
908	Poulin Excavation	2 013,06 \$
936	Commission Scolaire de Laval	902,00 \$
902	Prévost et Frères	13 688,42 \$
921	Denis Roger – Beaudoin	2 557,23 \$
924	Commi. Scolaire Beauce-Ethcemin	2 679,76 \$
926	Radio Onde	314,31 \$

912	Noel Rochette et Fils	9 280,50 \$
915	Consultants FBG	31 288,24 \$
909	Armand Lapointe Équipement	310,87 \$
918	Ferme Donald Vachon	6 205,61 \$
903	M.R.C. Robert-Cliche	27 964,82 \$
901	Centre Électrique de Beauce	1 807,36 \$
907	Ind. Ciment la Guadeloupe	5 363,05 \$
927	Danplex	183,99 \$
913	Pavage Sartigan	7 787,17 \$

897	DEBB	131,13 \$
898	Camion Gilbert	46,01 \$
937	Ferme Bernard et Frères	1 736,51 \$
929	Desfor Bio Services	6 559,30 \$
917	Réal Huot	201,29 \$
920	Editions F.D.	189,39 \$
893	Boivin et Gauvin	522,68 \$
938	CDS	879,95 \$
905	Extincteurs Kaouin	46,01 \$
916	Emco	692,00 \$
930	Garage Denis Groleau	41,41 \$
911	Garage Bizier	423,00 \$
922	Exc. Pamphile Rodrigue	18 031,75 \$
939	Bolduc, Poulin et Ass.	287,56 \$
957	Jacques Bolduc	30,00 \$

ADOPTÉ

142-2005

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,

Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

**LE MAIRE**

**LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**PIERRE TARDIF**

**MARC BÉLANGER**